



ACTIVITES PHYSIQUES SUR PRESCRIPTION MEDICALE

DEVELOPPER LE SPORT SANTE ET L'ACCUEIL DES PRATIQUANTS
SUR PRESCRIPTION MEDICALE

PROGRAMME DE FORMATION

PROFESSION SPORT & LOISIRS LANDES

>EFFECTIF

De 8 à 12 personnes



>PUBLIC

Educateur sportif, Salarié - Travailleur
indépendant

>PRE-REQUIS

Titulaire d'un diplôme sportif RNCP
(CQP, BP, BE...) et titulaire PSC

>DUREE

3 jours soit 21 heures

>DATES

16-17-24 juin 2025

>HORAIRES

9h – 12h30 // 13h30 – 17h

>SANCTION DE LA FORMATION

Certificat de formation permettant
d'être référencé

>LIEU

Mont de Marsan

>TARIF

525 € (possibilité de prise en charge
par l'OPCO)

>Inscription

Jusqu'au 8 juin 2025



LES ATOUTS DU PARCOURS

- ✓ **EQUIPE PEDAGOGIQUE**
spécialisée dans le domaine
(Médecin généraliste et médecin du
sport, Centre d'Enseignement des
Soins d'Urgence, Activités
Physiques Adaptées...)
- ✓ **VALIDATION DU NIVEAU 1**
du dispositif PEPS (formation
Déclic)
- ✓ **POSSIBILITE D'ACCUEILLIR**
des personnes sur prescription
médicale

Objectifs

- Savoir accueillir, motiver et adapter la pratique à des publics à besoins spécifiques (sédentaires, pathologies chroniques...)
- Connaître et mettre en pratique le dispositif PEPS (tests, partage des données, suivi)
- Identifier les outils nécessaires pour surveiller et sécuriser la pratique du public reçu

Contenu

Jour 1 Matin

- Accueil des stagiaires
- Définitions et enjeux du sport santé
- Tests de condition physique (théorie et mise en pratique)

Jour 1 Après-midi

- Les gestes de premiers secours en séance d'Activité Physique

Jour 2 Matin

- Les facteurs de risques des principales pathologies et les conséquences sur la qualité de vie de la personne

Jour 2 Après-midi

- Modalités d'accueil et d'accompagnement des publics
- Conception et adaptation des séances en fonction du public

Jour 3 Matin

- La préparation d'une séance et sa mise en pratique
- Mise en situation réelle avec un pratiquant extérieur

Jour 3 Après-midi

- Suite et fin des cas pratiques
- Evaluation, retour et bilan de la formation

Intervenant(e)s

- Médecin du sport
- Secouriste- Urgentiste
- Enseignante en activité physique adaptée

Méthodes, Moyens et Outils

- Alternance d'apports théoriques et applications pratiques, études de cas
- Supports de formation, documentations - sites spécialisés, salle de formation équipée et connectée, ordinateur & vidéoprojecteur

Modalités d'évaluation

- Positionnement : entretien téléphonique avec le stagiaire en amont de la formation
- Evaluation de la formation par le participant
- Evaluation des acquis en fin de formation

**Pour toute situation de handicap,
merci de contacter Mathilde au 05 58 75 72 94**

Contenu détaillé

Jour 1

Accueil des stagiaires

Présentation

Attentes de la formation – Projet de chacun

- **Définitions et enjeux du sport santé**
 - L'AP dans les types de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
 - Réglementation en vigueur (Sport sur Ordonnance)
 - AP et pathologies chroniques
 - L'éducateur sportif sport-santé en Nouvelle-Aquitaine
 - La stratégie régionale SSBE
 - Le dispositif PEPS
 - Tests de condition physique (théorie et mise en pratique)
- **Les gestes de premiers secours en séance d'Activité Physique**

Jour 2

- **Facteurs de risques des principales pathologies**
 - Habitudes de vie, alimentation, sédentarité, AP
 - Description des pathologies et données épidémiologiques (cardio, obésité, séniors)
 - Recommandations d'activité physique détaillées
 - Notion d'objectifs et d'autonomisation dans les bonnes pratiques
- **Modalités d'accueil et d'accompagnement des publics**
 - Approche motivationnelle
 - Engagement durable et pérenne
 - La séance à conseiller en autonomie
- **Conception et adaptation des séances en fonction des publics**
 - Méthodologie et astuces à adopter

Jour 3

- **La préparation d'une séance et sa mise en pratique**
 - Mise en place d'une séance adaptée
 - Mise en situation réelle avec un pratiquant extérieur
- **Suite et fin des cas pratiques**

Evaluation, retour et bilan de la formation

Communication des résultats par l'organisme de formation

Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, PSL40 met à disposition ses indicateurs de satisfaction sur les prestations mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2020. Ci-dessous, résultat de quatre indicateurs arrêtés au 31 octobre 2024 (base de 206 stagiaires) :

- **Satisfaction globale** : 98.5 % de satisfait dont 71.8 % de très satisfait
- **Pertinence des contenus** : 96.6 % de satisfait dont 64.6 % de très satisfait
- **Qualité de l'animation** : 99 % de satisfait dont 80.1 % de très satisfait
- La formation a **répondu aux besoins** pour 99 % des stagiaires

Autres indicateurs disponibles sur demande

MAJ Le 15/12/2024